

A2X

Société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros
Siège social : 85 route de Thonon 74800 AMANCY
407 512 987 RCS ANNECY

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 22 MAI 2025**

(...)

QUATRIEME RÉOLUTION

Le mandat de la société MAZARS GALET-OLDRA, Commissaire aux Comptes titulaire, étant arrivé à expiration, et après avoir constaté que la Société n'avait pas dépassé deux des trois seuils légaux et réglementaires imposant la désignation d'un Commissaire aux Comptes titulaire pendant les deux exercices précédant l'expiration des mandats, l'Assemblée Générale décide de ne pas procéder à la désignation de Commissaires aux Comptes.

Cette résolution est

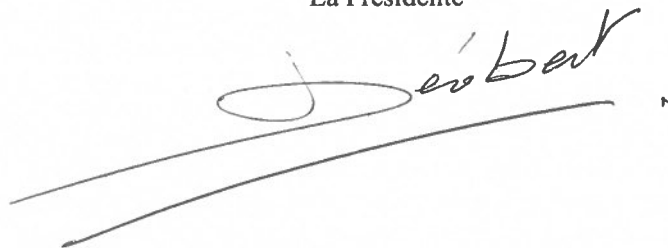
CINQUIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à la Présidente et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est

(...)

Pour copie certifiée conforme,
La Présidente

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'S. Galet', is written over a horizontal line. The signature is fluid and cursive.